TU DOIS ÊTRE ENCORE PLUS PRUDENT QU'UN ADULTE

TU ES PLUS PETIT QU'UN ADULTE DONC :

- La rue est plus dangereuse pour toi.
- Des obstacles peuvent te cacher ou t'empêcher d'être vu.

À RETENIR

- Tu es plus petit donc moins visible.
- Tu vois moins loin qu'un adulte.



LE TROTTOIR, **COMMENT ÇA MARCHE?**

EN VILLE

Tu dois marcher sur le trottoir, mais tu n'y es jamais complètement en sécurité.

Marche du côté des bâtiments, ou au milieu du trottoir.



À RETENIR

- Marche toujours sur le trottoir. Ne descends jamais sur la chaussée.
- Marche du côté des bâtiments ou au milieu du trottoir. Évite de marcher et de stationner sur le bord du trottoir : c'est une zone à risques.
- Si le trottoir est encombré ou en travaux, fais le bon choix pour ta sécurité.

Évite de marcher sur le bord du trottoir : c'est une zone à risques.



S'il y a une voie temporaire prévue pour les piétons, c'est-à-dire un changement d'itinéraire protégé, prends-le.

Si rien n'est prévu, fais demi-tour pour traverser au passage piétons, même si tu trouves qu'il est loin.





LES PIÈGES DU TROTTOIR

Parfois des véhicules ont le droit de rouler sur les trottoirs :

- **ce sont ceux qui sortent des garages.**
- ceux qui se garent sur les trottoirs où le stationnement est autorisé,
- les cyclistes qui roulent sur la bande cyclable peinte en vert.





- Repère les zones où les véhicules ont le droit de rouler sur le trottoir.
- Méfie-toi des véhicules qui peuvent surgir à tout instant !

La bande cyclable, c'est la chaussée des vélos ! Attention : un vélo, on ne l'entend pas venir !

LES SORTIES DE GARAGE

Les véhicules ont le droit de traverser le trottoir pour entrer ou sortir d'un garage. Les sorties de garage sont des zones à risques.



LES BANDES CYCLABLES

Les bandes cyclables sont des zones réservées aux vélos. Ne marche pas dessus et traverse-les comme des chaussées.



ET S'IL N'Y A PAS DE TROTTOIR?

À LA CAMPAGNE

À la campagne, les routes n'ont pas toujours de trottoir, elles sont faites principalement pour les véhicules. C'est particulièrement dangereux car il n'y a pas de zone réservée aux piétons. Les conducteurs roulent plus vite qu'en ville, ils ne s'attendent pas toujours à voir des piétons.

Marche à gauche, sur le bas-côté, le plus loin possible de la chaussée. Dans certains cas tu entends les véhicules avant même de les voir.



À RETENIR

- S'il n'y a pas de trottoir, marche toujours sur le bas-côté.
 Même si tu es gêné pour avancer, reste le plus loin possible de la chaussée.
- Marche du côté gauche, face à la circulation, sauf dans le cas d'un obstacle ou d'un danger. Là, tu dois marcher du côté droit.
- Les virages et les sommets de côtes sont des zones à risques.



Eloigne-toi de la chaussée le plus possible. Quand un véhicule approche, tu vois ses phares bien avant que le conducteur ne te voie : ne le quitte pas des yeux, et mets-toi à l'abri pendant qu'il te dépasse.

POUR TRAVERSER, COMMENT FAIRE?

EN VILLE, TU TRAVERSES TOUJOURS SUR LES PASSAGES PIÉTONS.

Il y a toujours un passage piétons pas très loin de toi, mais, rappelle-toi, c'est une zone que tu partages avec les véhicules.



POUR TRAVERSER. RESPECTE BIEN CETTE MÉTHODE:

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu par les conducteurs ;
- s'il y a des feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

TU DOIS DÉCIDER À QUEL MOMENT TU VAS POUVOIR TRAVERSER :

- regarde et écoute tout autour de toi pour savoir si des véhicules arrivent ;
- tourne la tête à gauche, à droite, et encore à gauche ;
- attends que tous les véhicules soient arrêtés ;
- lorsque tu es sûr de pouvoir traverser en sécurité, traverse, sinon attends.

PENDANT QUE TU TRAVERSES:

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits, ne cours pas.

Attention lorsqu'un véhicule gros gabarit est arrêté, tu dois toujours regarder derrière avant de traverser pour vérifier qu'un deux roues motorisées ou un vélo ne remonte pas les files.

Pour que le conducteur de la voiture jaune comprenne que tu veux traverser, il faut d'abord qu'il te voie!







LES PIÈGES DU BONHOMME VERT

Même si le bonhomme est vert, un véhicule peut surgir. Tu n'es jamais en totale sécurité.



AVANT DE TRAVERSER:

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu ;
- aux feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

AU MOMENT DE TRAVERSER:

- regarde et écoute tout autour de toi ;
- tourne la tête à gauche, à droite et encore à gauche ;
- vérifie que tous les véhicules sont arrêtés ;
- traverse si tu es sûr, sinon attends.

PENDANT QUE TU TRAVERSES:

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits et ne porte pas de casque audio :
- ne cours pas.







- Les feux rouge, orange et vert, c'est pour les conducteurs.
- 2 Les bonshommes, c'est pour les piétons.

Tu ne traverses pas.

Les feux peuvent aussi être sonores. Si tu es malvoyant ou non-voyant et que tu as un bip, utilise-le. Si le feu est sonore, écoute-le, c'est à toi de passer.

Si tous les véhicules sont arrêtés, tu vas peut-être pouvoir traverser... C'est à toi de décider.



Un passage piétons, ce n'est pas un mur. Rien n'empêche vraiment un conducteur de passer.



Dans un carrefour, si une flèche orange s'allume, les conducteurs ont le droit de tourner. Ils risquent d'oublier les piétons.



Un véhicule d'urgence (gendarmerie, police, pompiers, SAMU...) a le droit de passer au feu rouge.



Dès que tu entends ou vois une sirène, concentre-toi pour savoir si elle se rapproche. Reste sur le trottoir ou rejoins-le.